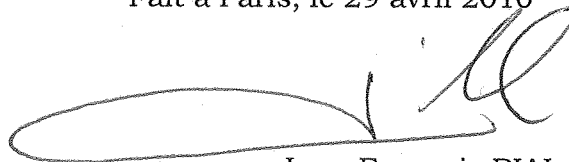




RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux dix personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 826 041 euros (huit cent vingt-six mille quarante et un euros).

Fait à Paris, le 29 avril 2010



Jean-François RIAL
Président Directeur Général

CERTIFICATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2009, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à huit cent vingt-six mille quarante et un euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Paris, le 30 avril 2010

KPMG Entreprises
Membre de KPMG SA



Michèle VIGEL
Associée

ADG International



Serge FOURREAU
Associé